

14.2 Calendrier MSMU 2024-2025

Début septembre 2024: Prise de contact du candidat avec le répondant-gymnase désigné.

D'ici le lundi 30 septembre 2024 : Lancement du TMsp et rencontre du candidat avec le répondant-gymnase afin de s'entendre sur la définition du projet et sa réalisation.

Transmission du sujet du TMsp à M. Feltin (EJMA) ou Mme Celhay (HEMU) en vue de l'attribution du répondant-professionnel.

Entre mi-octobre 2024 et mi-novembre 2025: Rencontre du candidat avec le répondant-gymnase et le répondant-professionnel afin de discuter du travail déjà réalisé et de préciser si besoin la définition et la réalisation du projet.

De mi-novembre 2024 à mi-février 2025 : Rencontres et échanges réguliers du candidat avec le répondant-gymnase pour vérifier l'avancement du travail.

Lundi 17 février 2025 : Rendu d'une première version du TMsp au répondant-gymnase.

Lundi 17 mars 2025 : Rendu d'une seconde version du TMsp au répondant-gymnase.

Lundi 12 mai 2025 : Rendu de la version définitive du travail de maturité spécialisée en trois exemplaires (un pour le répondant-gymnase, un pour le répondant-professionnel et un pour le directeur de l'école de musique - EJMA ou Conservatoire), plus une version numérique pour le gymnase.

Début juin 2025 : Défense orale du travail de maturité spécialisée. La date est choisie par le répondant-gymnase d'un commun accord avec le répondant-professionnel et l'école partenaire. Le répondant-gymnase communique au doyen responsable la date de la défense dès qu'elle est convenue, au plus tard à fin mai.